



## Compte-rendu du BUREAU du 29 février au siège

**Présents** : M. PAUL, M. MAISONNETTE, E. COLLANGE, G. MANET, G. LAURENT, B. BRATKO, J. C. SABY, J. C. TINIVELLA.

**Excusés** : B. JAYOL, A. GREGOIRE.

### **Point sur les adhérents :**

À ce jour, notre association compte 72 adhérents. C'est beaucoup moins que l'an dernier ! Bien sûr, il y a eu malheureusement beaucoup de décès. Un courriel a été également envoyé aux retardataires. Nous aimerions avoir, au moins, un retour de ceux qui ne souhaitent plus adhérer.

### **Point sur les finances :**

J.C. SABY, trésorier, fait un point rapide sur les finances. Le résultat 2023 devrait être largement déficitaire en raison des investissements en matériel informatique. Le bilan ainsi qu'un budget prévisionnel seront présentés lors de l'assemblée générale.

### **Organisation Assemblée générale :**

C'est la commune de **TARTARAS** qui accueillera nos activités 2024.

Gérard MANET ainsi que Michel MAISONNETTE sont les référents du secteur pour cette organisation.

**Date de notre AG: jeudi matin 14 mars 2024 à 10h.**

**Lieu : salle du Châtelard** où se tiendra l'AG. Le repas préparé par un traiteur local aura lieu dans une autre salle près du stade de foot.

**Les membres du CA sont attendus à partir de 9h devant la Mairie afin de finaliser la mise en place de la salle.**

L'apéritif sera offert par l'association. Michel PAUL s'en charge.

Pour poursuivre notre journée, Gérard MANET se propose de nous faire découvrir le site du rocher percé après le repas. Gérard LAURENT en informera par mail les adhérents.

Une partie du Conseil d'Administration sera renouvelable. Il s'agit de : B. BRATKO, E. COLLANGE, A. GREGOIRE, M. PAUL, J. C. TINIVELLA, J.J. VRAY. Solange BERLIER nous a fait savoir qu'elle ne souhaite pas continuer. C'est aussi le cas de Guy FABRE. Il faudra donc pourvoir à leur remplacement. J.C. SABY contactera Christiane LONGERE pour connaître son souhait.

Il faudra aussi trouver une commune du Montbrisonnais pour nous accueillir en 2025. La question sera posée à l'AG.

### **Rendre notre association plus attractive :**

Plusieurs pistes sont évoquées :

La configuration de notre département tout en longueur impose des déplacements très longs à la fois aux membres du CA et à nos adhérents pour les AG. On pourrait essayer de délocaliser ces réunions de CA sur des communes par secteur. Encore faut-il en trouver pour nous accueillir.

Nous avons déjà parlé de constituer une commission « voyage » au sein de l'Association. Michel MAISONNETTE accepte cette mission. Il a déjà pris des contacts avec des voyagistes pour nous faire des propositions pour 2025. Un des souhaits de tous. Lorsqu'un voyage est programmé vers le Nord, il serait bon de choisir un autocariste du Sud du département afin qu'il puisse faire le « ramassage » sur le parcours et vice versa. Nous pourrions aussi nous rassembler avec les Anciens Conseillers Généraux pour remplir plus facilement un bus.

La question sera posée à l'AG en espérant des idées intéressantes.

### **Service civique :**

Le travail réalisé par les jeunes sur les personnages du département pourrait faire l'objet d'une publication. Encore faut-il trouver un éditeur et comment financer cet ouvrage ? Gérard MANET et Michel PAUL vont voir ce qu'on peut faire.

### **Salles du siège :**

Michel nous indique que l'Association qui avait le local contigu au nôtre vient de le libérer. La Mairie se propose de nous l'attribuer moyennant une augmentation conséquente de notre participation financière (d'environ 700€ nous passerions à plus de 1200€ annuels). Même s'il est intéressant pour nous d'être les seuls occupants, nos finances déjà très tendues ne peuvent y faire face. Michel ira rencontrer les élus pour une négociation plus favorable pour nous.

Gérard MANET évoque un projet départemental de construction d'un bâtiment pour regrouper différentes activités à l'horizon 2027. Il faudrait voir si on peut s'inscrire dans ce projet ?

**Dernière minute** : Après avoir rencontré l'Adjoint en charge des salles Denis CHAMBE et Madame PENEL, une proposition intéressante nous a été faite à savoir une participation de 760€ annuel non révisable sur 3 ans. Les membres du CA alertés par mail devront se prononcer très rapidement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h45

**Prochaine réunion du nouveau CA après l'AG : jeudi 11 avril 2024**

Le Président :

Le secrétaire :